

 UN KIT PRATIQUE ET
METHODOLOGIQUE POUR...

Accueillir et accompagner les jeunes adultes en ruralité

4 Accompagner les jeunes adultes

Pourquoi ?

Vivre en ruralité pour un-e jeune adulte suppose d'acquérir ou d'avoir l'autonomie nécessaire pour penser son projet personnel, professionnel, bref, son parcours de vie. Leur accompagnement semble donc nécessaire tant il leur est nécessaire d'acquérir cette autonomie dans toutes les facettes de leur vie. Pour les acteurs de collectivités ou les acteurs accompagnant la jeunesse, il s'agit autant d'accompagner les jeunes eux-mêmes que de créer les conditions favorables à leur accueil, leur épanouissement et leurs initiatives localement. Les accompagner, c'est bien sûr reconnaître la valeur de leur contribution à la vitalité des territoires ruraux (démographie, vie associative, parentalité, citoyenneté, nouvelles formes d'entreprendre et d'économie etc.).

Plus-value de la démarche ?

Accompagner les jeunes adultes peut aussi être gage de mieux vivre ensemble, dans le souci de créer des ponts et faire dialoguer des personnes aux représentations parfois divergentes, aux cultures différentes, parfois entre locaux historiques, anciens, jeunes ou néo-ruraux.



Les bonnes questions à se poser

- Quels sont les acteurs et les dispositifs d'accompagnement des jeunes existant.es sur le territoire ?
- Pourquoi les jeunes porteurs de projet, nouveaux arrivant s, sollicitent-ils les acteurs localement ? Sur quels besoins ? Qu'est ce qu'il leur manque pour aboutir leurs projets, leur association, créer leur initiative ?
- Questionner les jeunes directement et les mobiliser : "que feriez-vous avec 1000 euros ?"
- Au-delà de l'accompagnement institutionnel, les jeunes ont-ils accès à des acteurs associatifs pouvant les accompagner localement en complément ?
- Les acteurs de l'accompagnement se connaissent-ils entre collectivités, consulaires, privés, privés associatifs, ? Travaillent-ils ensemble ?

Des pistes à envisager

Susciter l'envie : de la découverte des territoires et des activités à l'immersion

Alors que certains jeunes portent le projet de rester ou revenir dans leur campagne ou leur montagne, d'autres ont le souhait de s'y installer. Pour les territoires et leurs acteurs, il peut s'agir de faciliter la rencontre entre les personnes et le milieu, l'environnement humain et naturel qui compose le territoire, et pourquoi pas susciter des envies d'installation, des déclics. Il pourra être pertinent de proposer des dispositifs de visite, de voyage et de découvertes du territoire et ses acteurs. Il pourra s'accompagner de temps d'accompagnement individuels et collectifs, mais aussi de rencontres inspirantes avec des personnes qui parlent de leur territoire de cœur, de leur métier de passion. Plusieurs dispositifs existants témoignent du pouvoir de l'immersion et de la force du vécu dans ces lieux visités et vécus (Village des jeunes, Association Le Mat au Viel Audon, AJITOUR).

Mettre en relation les jeunes avec des habitants et acteurs du territoire

Il pourra être animé la mise en relation des jeunes accompagnés avec l'écosystème local d'acteurs économiques, associatifs, élus ou habitants dans les territoires ruraux. Que ce soit via pour trouver les ressources locales nécessaires à leur projet (La Caravane des Possibles), via des rencontres collectives avec l'environnement professionnel (EVEIL) ou via l'incitation à la rencontre des projets similaires sur le territoire (Pôles ESS). D'autres acteurs (par exemple Villages Vivants, Ronalpia) confirment cette importance de l'accompagnement sur la posture, la capacité d'écoute et de mise en réseau des jeunes, porteurs de projet ou nouveaux arrivants.

Proposer les dispositifs au sein de lieux d'échange et de sociabilité

Un espace d'échanges, de temps de vie collective, de confrontation aux idées et personnalités d'autrui, mais aussi de questionnement sur soi et sa position dans le groupe et la société. Accompagner les jeunes peut invier en préalable à identifier quels lieux d'échange et de sociabilité ils peuvent avoir accès dans le territoire, décroisés, ouverts et non normatifs : pour permettre aux jeunes de s'exprimer sans se sentir stigmatisés ou dévalorisés, quel que soit leur origine sociale ou leur genre.

Développer des espaces de libre initiatives ou des tiers-lieux impliquant les jeunes :

Au-delà d'espaces d'échanges, ces lieux d'échange peuvent se coupler à des actions d'accompagnement ou à la présence de personnes ou dispositifs d'accompagnement, qu'ils soient présents temporairement ou en continu. Il s'agit bien de rendre connu et accessible des lieux pouvant devenir la scène où se joue l'évolution de leur projet ou de leurs activités tantôt indépendantes, collectives, et dont ils sont les acteurs. Des espaces et des lieux dédiés à la jeunesse ont tout intérêt à associer les jeunes à toutes les étapes de la construction et de la vie du projet. La stratégie consiste à intégrer les usagers à la création et au fonctionnement du service qui leur est destiné est un gage de sa réussite et de sa pérennité. Par cette « co-gestion » par les jeunes, le fait de faire vivre ces espaces de libres initiatives (Coopérative Jeunesse de services, Tiers-Lieux Jeunesse...) est une mise en abîme de l'acquisition de l'autonomie des jeunes et de la construction de leur projet.

Favoriser l'implication des jeunes aux côtés de la collectivité :

L'accompagnement peut aussi être synonyme de compagnonnage ou de faire avec. Plusieurs collectivités expérimentent l'accueil de jeunes en valorisant l'engagement des jeunes aux côtés de la collectivité ou pour la collectivité. Les exemples se multiplient, depuis l'accueil en service civique pour la collectivité (InSite) ou la valorisation financière de l'engagement citoyen pour le territoire (le *Pass'engagement* dans les Côte d'Armor, dispositif *Argent de Poche* en Pays de Gâtine)

Soutenir les initiatives des jeunes adultes

La collectivité a un rôle à jouer pour développer des mesures de soutien favorables aux initiatives des jeunes adultes, et intégrant une logique d'accompagnement au projet si le-la bénéficiaire le souhaite : bourses d'initiatives individuelles ou collectives ; budget participatif jeunesse ou "projets jeunes" ; fonds d'amorçage. Au-delà du soutien financier, les acteurs publics pourront soutenir les initiatives en témoignant une marque de confiance symbolique (convention de partenariats), en prenant part à la gouvernance, en mettant à disposition des lieux et espaces ou encore des ressources (humaines ou matérielles) aux fins de leurs projets. Ainsi, un soutien symbolique et la confiance témoignée par la puissance publique peuvent aussi conforter les projets et leurs jeunes porteurs.

Les leviers repérés pour vous

- Favoriser l'émergence et la pérennisation de lieux d'accueil et d'échanges : propices à l'accompagnement de la réflexion et de la maturation du projet sur un temps-long en permettant des espaces d'expérimentation, de temps de vie collective, de confrontation aux idées et personnalités d'autrui, mais aussi de questionnement sur soi et sa position dans le groupe et la société
- Soutenir dans les processus d'accompagnement le droit à l'expérimentation, au rêve et à l'erreur.
- Passer de la culture du résultat à la culture de l'accompagnement et de la facilitation, notamment dans la conception des appels à projets et des critères de sélection des jeunes et des porteur·euse·s de projet.
- Penser la complémentarité des dispositifs d'accompagnement et des acteurs accompagnant les jeunes (acteurs jeunesse, acteurs associatifs, consulaires etc.) : en identifiant les discontinuités dans le parcours d'un jeune et en renforçant les partenariats entre acteurs éducatifs, acteurs jeunesse, consulaires, institutionnels, associations de l'éducation populaire et structures de formation.
- L'agilité et les pédagogies actives comme support pour permettre de cheminer du point de départ (envies, idées, rêves ou projets des jeunes) vers l'autonomie plutôt que de livrer des réponses modélisées ou procédurales.

Des exemples d'initiatives inspirantes

L'espace libre 2D à Morlaix, un lieu mis à disposition des jeunes. Le principe : à eux d'en imaginer la gestion, le contenu, les projets... en bénéficiant du soutien d'animateurs dédiés ainsi que des associations de jeunes.

La Caravane des Possibles est une formation collective et un accompagnement en itinérance pour dix jeunes porteurs de projets, orienté principalement vers le milieu rural du massif central.

Les Coopérative Jeunesse de Services forment à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes amenés à créer leur propre entreprise et là à faire vivre le temps d'un été. Ils définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes, et par là développent leur autonomie et pouvoir d'agir localement.

En Ardèche, le **Parcours EVEIL** propose un accompagnement collectif des jeunes en partant de leur projection pour vivre "en ruralité" ou "au vert" (avec des rêves, des idées de projet, ou des envies de création d'activités)

Infos et contact

Dans le cadre du projet AJITER "Faciliter l'Accueil des jeunes adultes et leurs initiatives dans les territoires ruraux", l'Association ADRETS a mené un programme de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de la thématique de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux. En 2020, elle a aussi expérimenté l'accompagnement de réflexions territoriales en faveur de projets d'accueil de jeunes adultes, ainsi que l'essaimage de dispositifs touchant les jeunes adultes en ruralité.

Fort de ces expérimentations et du constat que nombre d'élus et d'acteurs ont besoin d'outillage concret pour se **mettre en mouvement, réfléchir et agir concrètement en faveur de l'accueil et l'accompagnement des jeunes** adultes, l'ADRETS a souhaité proposer un kit pratique et méthodologique à destination des élus, des territoires et de tous les acteurs.rices intéressé.e.s. Ce kit comprend un volet de quatre fiches pratiques et peuvent être retrouvées sur la plateforme **www.ajiter.fr**

Le projet AJITER est un projet lauréat du dispositif MCDR Mobilisation Collective pour le Développement Rural du Réseau rural national, et se déroule de 2018 à 2021. Il bénéficie du soutien des fonds de l'Union européenne à travers le fonds FEADER.

Un kit réalisé par l'ADRETS. Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services.
[adrets @ adrets-asso.fr](mailto:adrets@adrets-asso.fr) | www.adrets-asso.fr



Le contenu de ce document est mis à disposition sous licence CC BY SA Attribution - Pas d'utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions

